



## Contribution des Familles, Garderies, Cantines – Année scolaire 2021/2022

Suite à la délibération du conseil d'administration de l'OGECE, vous trouverez ci-dessous les différents tarifs applicables pour l'année 2021/2022

### Contribution des familles

Vous pouvez choisir 3 niveaux de contribution selon l'aide que vous souhaitez apporter à l'école de vos enfants. Les tarifs « **solidarité et solidarité +** » permettent d'offrir de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves.

Si vous souhaitez le paiement annuel (payable à la rentrée de septembre, nous pouvons vous accorder une remise de 2% (les prix indiqués dans le tableau ci-dessous tiennent compte de cette remise).

**Le paiement par prélèvement bancaire est privilégié et évite les frais de rappel.**

Pour	Standard		Solidarité		Solidarité +	
	Paiement MENSUEL	Paiement ANNUEL *	Paiement MENSUEL	Paiement ANNUEL *	Paiement MENSUEL	Paiement ANNUEL *
1 enfant scolarisé	33,20 €	325,50 €	39,00 €	382,00 €	52,00 €	510,00 €
2 enfants scolarisés	52,00 €	510,00 €	62,40 €	611,50 €	82,20 €	806,00 €
3 enfants scolarisés	67,60 €	662,50 €	82,20 €	806,00 €	108,10 €	1060,00 €

\* La remise de 2 % accordé pour le paiement annuel est comptabilisée dans ce montant

**Important : Nous renouvelons le principe du dépôt d'un chèque de caution de 250 euros à l'inscription (non encaissé).** Dans le cas d'un retard de paiement des sommes dues à l'école, ce chèque sera encaissé après un premier rappel. Ce chèque vous sera restitué en fin d'année quand votre compte est soldé.

### Cotisation A.P.E.L.\*

Cette cotisation est facturée pour l'ensemble de la famille en début d'année pour un montant de: **20euros**

### Restauration- Goûters collectifs.

Seul les repas pris à l'école sont facturés.

Pour les **goûters en maternelle**, le conseil d'administration et la direction maintiennent pour des raisons d'équilibre alimentaire le goûter collectif obligatoire (facturé mensuellement).

	Repas du midi	Goûter collectif
Site Jeanne d'Arc	3,70	6,95 / mois
Site Saint Joseph	3,75	Non concerné

### Participation à l'étude surveillée / Garderie

La garderie du matin n'est pas facturée.

Garderie *	Site Jeanne d'Arc	3,70 euros par jour et par enfant
Etude surveillée	Site Saint Joseph	

\* Pour les enfants de moins de 6 ans, l'établissement pourra vous fournir une attestation permettant la déductibilité de ces frais.

### Fournitures scolaires et Locations de livre

Toutes sections de <b>maternelles</b>	20 € par enfant
<b>Elémentaires</b> (du CP au CM2)	27 € par enfant
Location de livres ( <b>tous niveaux</b> )	5 € par enfant

Note : L'A.P.E.L. est l'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre qui s'investit pour toutes les familles de l'école. Elle anime et finance des projets pour tous les élèves. Elle est à l'écoute de ses adhérents. L'adhésion est cependant facultative. Si vous ne souhaitez pas soutenir l'A.P.E.L., veuillez le signaler au moment de votre inscription.